

Conditions Générales de Vente – IA Conseil

Version consolidée au 1er novembre 2025

1. Identité de la société

IA Conseil est une marque exploitée par la **SAS AMG INVEST**,
au capital de 1 000 euros,
siège social : 552 avenue de la Libération, 06700 Saint-Laurent-du-Var,
immatriculée au RCS d'Antibes sous le numéro 898 376 231,
numéro de TVA intracommunautaire : FR 01 898 376 231,
téléphone : 06 17 09 74 91,
courriel : contact@ia-conseil.com

IA Conseil n'est pas un organisme de formation agréé au titre du CPF.

2. Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent l'ensemble des prestations fournies par IA Conseil auprès de clients **exclusivement professionnels**, au sens de l'article liminaire du Code de la consommation.

Le client déclare expressément contracter en qualité de professionnel pour les besoins exclusifs de son activité.

Ces prestations incluent notamment la conception, configuration et maintenance de systèmes d'automatisation, d'outils numériques, de scripts, d'API, de sites internet, de tableaux de bord ou de solutions logicielles sur mesure.

Toute validation de devis, souscription en ligne ou règlement de facture implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV, qui prévalent sur tout autre document émanant du client.

Aucun droit de rétractation n'est applicable, les prestations étant réservées aux clients professionnels et exécutées dès acceptation.

3. Objet des prestations

IA Conseil intervient en qualité de prestataire de services numériques.

Les prestations peuvent comprendre :

- la conception et l'intégration de solutions d'automatisation,
- la configuration d'outils et de plateformes (n8n, Supabase, API, etc.),
- la création et l'optimisation de bases de données,
- la conception d'interfaces, dashboards et connecteurs,
- la maintenance, le support technique et la formation.

Chaque prestation fait l'objet d'un devis ou d'une commande précisant la nature du service, les conditions tarifaires, la durée et les modalités particulières.

Les livrables incluent exclusivement les éléments explicitement mentionnés. Toute documentation, transfert de code source, formation complémentaire ou cession de droits fait l'objet d'un devis distinct.

4. Commande et validation

La commande est réputée ferme dès la première des occurrences suivantes :

- signature d'un devis,
- validation électronique via Stripe ou lien de paiement,
- ou règlement de la première facture.

Toute commande validée est ferme et non annulable.

Toute demande de modification doit être acceptée par écrit par IA Conseil et pourra donner lieu à révision tarifaire et de délai.

Aucune prestation ne sera engagée sans accord explicite ou règlement préalable.

Les prestations récurrentes (abonnements, maintenance, support, hébergement, supervision) sont sans engagement de durée, renouvelées automatiquement jusqu'à résiliation.

Les enregistrements électroniques (devis, paiements, e-mails) font foi entre les parties et pourront être produits à titre de preuve.

5. Tarification et modalités de paiement

5.1 Tarifs et facturation

Les tarifs sont exprimés en euros hors taxes (HT).

La TVA applicable est celle en vigueur au jour de la facturation.

Les prestations peuvent être facturées à la commande, à la livraison ou mensuellement selon la formule choisie.

Les abonnements sont facturés en début de période (paiement à échoir).

5.2 Paiement via Stripe

Les paiements sont gérés par **Stripe**, prestataire agréé.

Le client autorise IA Conseil et Stripe à prélever automatiquement les sommes dues selon la périodicité définie.

IA Conseil ne stocke aucune donnée bancaire.

Chaque transaction donne lieu à un reçu ou une facture électronique.

En cas de contestation de paiement injustifiée ou de rétrofacturation (« chargeback »), les services seront suspendus immédiatement, et des **frais administratifs de 80 € HT** seront facturés.

5.3 Retard ou non-paiement

Tout retard ou échec de paiement entraîne de plein droit :

- des intérêts de retard au taux légal majoré de 10 points,
- une indemnité forfaitaire de 40 € (article D.441-5 du Code de commerce),
- la suspension immédiate des services concernés, sans préavis.

En cas de retard de paiement, **toutes les sommes dues deviennent immédiatement exigibles sans formalité**.

Aucun remboursement ni prorata ne sera accordé pour la période suspendue.

6. Délais, livraisons et validation

Les délais de réalisation sont donnés à titre indicatif.

IA Conseil ne saurait être tenue responsable d'un retard dû à des facteurs externes (absence de réponse, données incomplètes, panne de service tiers, etc.).

Les livrables sont réputés conformes dès leur mise à disposition, sauf réclamation écrite et motivée dans les **5 jours ouvrés** suivant la livraison.

L'absence de retour écrit dans ce délai vaut **acceptation définitive**.

Toute demande de correction postérieure fera l'objet d'une facturation complémentaire.

7. Obligations du client

Le client s'engage à collaborer activement avec IA Conseil, notamment en fournissant dans les délais convenus les informations, contenus, accès et validations nécessaires.

Le client garantit la véracité et la qualité des informations communiquées.

IA Conseil ne saurait être tenue responsable des conséquences d'informations erronées ou incomplètes fournies par le client.

Tout retard imputable au client suspend les délais d'exécution.

Le client garantit la compatibilité technique de ses environnements et la validité de ses accès.

8. Maintenance, support et évolutions

Sauf mention contraire :

- les correctifs mineurs sont inclus pendant 15 jours suivant la livraison initiale,
- les évolutions fonctionnelles ou correctives ultérieures sont facturées à part.

Le support est assuré du lundi au vendredi, de 9h à 16h, hors jours fériés.

Toute intervention sur un système altéré par le client fera l'objet d'un devis préalable.

Sauf stipulation contraire, **IA Conseil n'est tenue à aucun engagement de niveau de service (SLA).**

IA Conseil s'engage à un devoir de moyens, sans garantie de disponibilité continue hors contrat spécifique.

9. Propriété intellectuelle et droit d'usage

L'ensemble des créations, scripts, workflows, interfaces, bases de données, modèles ou visuels réalisés par IA Conseil demeure la **propriété exclusive** de la SAS AMG INVEST – IA Conseil, même après paiement intégral.

Le client bénéficie d'un **droit d'usage personnel, non exclusif et non transférable**, limité à la finalité prévue dans le devis.

Le client reconnaît que le prix convenu ne comprend aucun transfert de propriété intellectuelle.

Toute cession, licence exclusive ou transfert de code source fera l'objet d'un devis distinct.

Toute reproduction, revente, modification ou rétro-ingénierie est interdite.

À la fin du contrat, le droit d'usage prend fin immédiatement et les accès sont désactivés sauf accord contraire.

10. Comptes, accès et environnements techniques

Les comptes, clés API et environnements créés pour les besoins du projet restent la propriété d'IA Conseil, sauf mention contraire dans le devis.

IA Conseil se réserve le droit de supprimer ou de transférer les accès après **règlement intégral** des sommes dues.

Toute reconfiguration ou transfert fera l'objet d'un devis spécifique.

11. Contenus fournis par le client

Le client garantit disposer des droits nécessaires sur tous les éléments fournis (textes, images, données, accès, scripts, etc.).

Il garantit IA Conseil contre toute réclamation d'un tiers relative à ces éléments.

12. Sous-traitance et non-sollicitation

IA Conseil peut confier tout ou partie des prestations à des sous-traitants qualifiés.

Le client s'interdit, pendant la durée du contrat et **12 mois après sa fin**, d'embaucher ou de solliciter tout collaborateur ou sous-traitant d'IA Conseil, sous peine d'une indemnité égale à **six mois de salaire brut de la personne concernée**.

13. Confidentialité et sécurité

IA Conseil s'engage à la confidentialité absolue des informations, données et accès communiqués.

Les méthodes, prompts, logiques décisionnelles et configurations d'agents IA constituent un **savoir-faire protégé** au sens de l'article L151-1 du Code de commerce.

Le client reste responsable de la sécurité des accès dont il conserve le contrôle.

14. Protection des données (RGPD)

IA Conseil agit en qualité de **sous-traitant**, sur instruction du client, qui reste seul responsable de traitement.

Les données sont utilisées uniquement pour l'exécution des services et ne font l'objet d'aucune exploitation commerciale.

Un **avantage de sous-traitance** au sens de l'article 28 du RGPD pourra être signé sur demande.

À défaut, les obligations de traitement se limitent aux présentes CGV.

À la fin du contrat, le client peut demander la restitution ou la suppression de ses données, facturée selon le temps nécessaire.

15. Réversibilité et suppression des données

En cas de résiliation, IA Conseil peut fournir sur demande une copie des configurations, scripts et données dans un format standard.

Les opérations de transfert feront l'objet d'un devis préalable.
Cette suppression interviendra **sous réserve du paiement intégral des sommes dues**.

À défaut de demande dans les 30 jours suivant la fin du contrat, les données et configurations seront supprimées définitivement sans préavis.

16. Responsabilité et dépendances techniques

IA Conseil agit dans le cadre d'une **obligation de moyens**.
Elle ne saurait être tenue responsable :

- d'un dysfonctionnement lié à un service tiers (hébergeur, API, fournisseur, etc.),
- d'une perte de données, de profit, de clientèle ou d'un préjudice indirect,
- d'une mauvaise utilisation par le client.

La responsabilité totale d'IA Conseil est limitée au **montant HT payé pour la prestation concernée**, ou, pour les prestations récurrentes, au **montant cumulé des trois derniers mois précédent le fait générateur**.

IA Conseil ne garantit pas la continuité des plateformes tierces (n8n, Supabase, OpenAI, etc.).

17. Composants open source et licences tierces

Certaines solutions peuvent intégrer des composants open source ou logiciels tiers soumis à leurs licences respectives.

IA Conseil ne saurait être tenue responsable d'une modification ou suppression décidée par les éditeurs.

Toute variation de prix liée à un prestataire tiers (API, hébergement, licence) est répercutée **de plein droit** sur la facturation suivante.

18. Révision tarifaire

IA Conseil peut ajuster ses tarifs à tout moment, notamment en cas d'évolution des coûts (licences, hébergement, API, inflation).

Toute modification sera notifiée **30 jours à l'avance**.

Le client pourra résilier avant la période suivante sans pénalité.

Les révisions tarifaires ne pourront excéder 10 % par an, sauf répercussion de coûts externes.

19. Références commerciales

Sauf opposition écrite, IA Conseil est autorisée à mentionner le nom et logo du client ainsi qu'une description factuelle des prestations réalisées à des fins de communication ou de référence commerciale.

Le client pourra demander le retrait d'une référence pour motif légitime, sans effet rétroactif sur les supports déjà diffusés.

20. Résiliation

Les prestations récurrentes sont sans engagement et résiliables à tout moment avant la prochaine échéance.

En cas de manquement grave (impayé, usage abusif, violation de droits), IA Conseil pourra résilier après **mise en demeure de 7 jours restée sans effet**.

IA Conseil se réserve également le droit de résilier toute prestation avec un **préavis de 30 jours**, sans indemnité, en cas d'incompatibilité technique, de comportement fautif du client ou de force majeure durable.

Les montants dus restent exigibles.

21. Notifications

Toute notification entre les parties sera réputée valablement effectuée si elle est adressée :

- par e-mail à l'adresse de contact habituelle, ou
- par courrier recommandé avec accusé de réception.

22. Force majeure

IA Conseil ne pourra être tenue responsable d'un manquement ou retard imputable à un événement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil (catastrophe, cyberattaque, coupure réseau, etc.).

23. Tolérance et nullité partielle

La nullité d'une clause n'entraîne pas celle de l'ensemble.

Le fait pour IA Conseil de ne pas se prévaloir d'un manquement ne vaut pas renonciation à agir ultérieurement.

24. Indépendance des parties

Les parties reconnaissent que le présent contrat ne crée aucun lien de subordination.

IA Conseil conserve son entière indépendance dans l'exécution des prestations.

25. Droit applicable, langue et juridiction compétente

Les présentes CGV sont régies par le **droit français**.

Elles sont rédigées en langue française, seule version faisant foi.

Tout différend relève de la **compétence exclusive du Tribunal de commerce de Grasse**, même en cas de pluralité de défendeurs, d'appel en garantie ou de référé.

26. Acceptation

La souscription d'un abonnement, la validation d'un paiement ou le règlement d'une facture vaut **acceptation sans réserve** des présentes CGV.